

COMPTE DE GESTION 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET PRIMITIF 2021

NOTE COMMUNE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Comité Syndical du 11 mars 2021

1. COMPTE DE GESTION 2020

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Comité Syndical ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le compte de gestion du Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services (SIMS) pour l'exercice 2020 doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'assemblée délibérante. Son vote intervient avant celui du compte administratif qui, par principe, doit être adopté à l'identique.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif de l'exercice N doit être adopté avant le 30 juin de l'année N+1. En vertu de l'article L 1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif, après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable.

L'examen du compte administratif est un moment privilégié pour le Comité Syndical, d'apprécier d'une part la qualité des budgets primitifs et des décisions modificatives correspondants et, d'autre part, la qualité de la gestion du syndicat.

C'est ainsi que le compte administratif, par comparaison avec les prévisions budgétaires, mettra clairement en évidence ses qualités : dépenses bien prévues ou sous-évaluées, recettes bien estimées ou surévaluées, avec comme résultante soit un excédent, soit un déficit.

Le compte administratif permettra aussi de juger de l'activité des services à travers principalement le taux de réalisation des dépenses d'investissement, de cibler le coût de tel ou tel service, etc.

L'examen du compte administratif n'est donc pas qu'un exercice purement formel, il recèle au contraire nombre d'enseignements sur la qualité de la gestion du syndicat.

C'est pour cette raison que le président est amené, à cette occasion, à commenter le compte administratif qui n'est en fait que la traduction comptable de l'action de l'exécutif du SIMS.

Résultat de clôture 2020 :

	Section d'Investissement	Section de fonctionnement
Recettes		
Prévisions budgétaires totales	572 678,27	1 244 701,57
Recettes nettes	136 442,44	1 252 718,39
Dépenses		
Prévisions budgétaires totales	572 678,27	1 244 701,57
Dépenses nettes	560 088,39	1 053 660,21
Résultat de l'exercice		
Excédent		199 058,18
Déficit	-423 645,95	

	Résultat de clôture 2019	Résultat exercice 2020	Déficit des restes à réaliser 2020 à reporter en 2021	Résultat cumulé	Part affectée à l'investissement 2020 = résultat cumulé de l'investissement N	Solde d'exécution 2020 reporté en 2021
Investissement	424 880,18	-423 645,95	-825,60	408,63		1 234,23
Fonctionnement	64 087,73	199 058,18		263 145,91	0,00	263 145,91

Restes à réaliser 2020

dépenses	825,60
recettes	0,00
	-825,60

Il est proposé au Comité Syndical de :

- Reporter le solde d'exécution d'investissement à la ligne 001 (recettes d'investissement) du budget 2021 pour un montant de 1 234,23 € (= résultat clôturé 2019 + résultat exercice 2020)
- Reporter le solde de l'excédent de fonctionnement à la ligne 002 (recettes de fonctionnement) du budget 2021 pour un montant de 263 145,91€.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes 2020 sont principalement issues :

- du produit fiscalisé appelé pour Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart reparti au nombre d'habitants :
 - Contribution fiscalisée Quincy-sous-Sénart (9 064 habitants) : 422 567 € prévus au budget primitif 2020
 - Contribution fiscalisée Boussy-Saint-Antoine (7 624 habitants) : 355 433 € prévus au budget primitif 2020
- des contributions budgétaires de Boussy-Saint-Antoine (121 152 €) et Quincy-sous-Sénart (226 152 €), soit un total de 347 304 €
- de la subvention de Ile de France Mobilités pour les parcs relais : 25 150 €
- des redevances Effia pour 60 719 €.

B. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

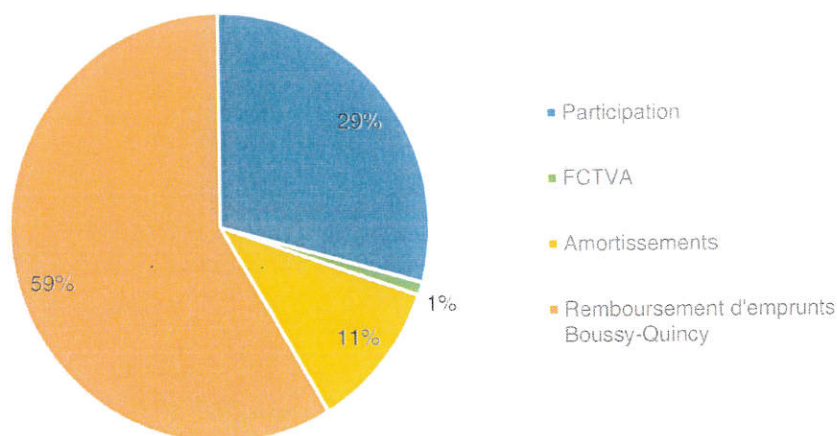
Le montant total des dépenses de fonctionnement qui est constaté au compte administratif 2020 s'établit à 1 053 660,21 € contre 1 244 701,57 € inscrits au budget primitif 2020. Ces dépenses concernent principalement les marchés de nettoyage, les frais de personnel et les frais de fonctionnement des moyens humains et matériels mis en commun ou mutualisés (RH, marchés publics, urbanisme, ASVP)

C. Les recettes d'investissement :

Les principales recettes d'investissement réalisées sur l'exercice 2020, dont le total s'élève à 136 442,44 € comprennent essentiellement :

- Amortissements : 15 244 €
- Contributions de Boussy-Saint-Antoine, Quincy-sous-Sénart pour le remboursement d'emprunts, soit un total de 79 839 €, réparti à 50 % entre chaque ville.
- Participations aux travaux de voirie prévus à l'opération n°6 : 40 000 €

Recettes d'investissement 2020



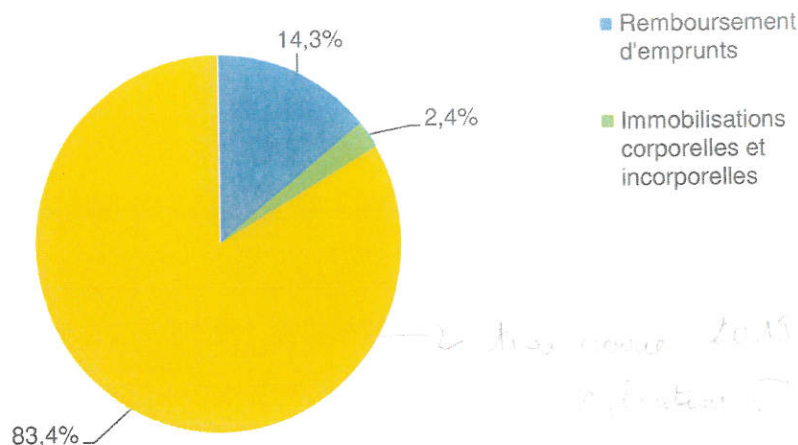
D. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 560 088,39 €.

En dehors du remboursement du capital de la dette pour un montant de 79 839,03 €, elles ont principalement concerné :

- des logiciels informatiques (RH)
- l'achat d'un véhicule
- les travaux de réfection de la rue de la Gare (opération n° 6 : voirie 2019)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



L'ensemble des données détaillées des comptes administratifs 2019 et 2020 est repris dans les annexes.

3. BUDGET PRIMITIF 2021

Le SIMS entend poursuivre sa gestion rigoureuse afin de ne pas peser davantage sur les ménages.

Le budget 2021 de fonctionnement s'équilibre à 1 365 170,91 € contre 1 244 701,57 € inscrits en 2020 et le budget d'investissement à 499 798,42 € contre 572 678,27 € en 2020.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées des contributions des villes de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart, soit budgétaires, soit fiscalisées.

Les contributions budgétaires des deux villes s'élèveront à :

- Boussy-Saint-Antoine 80 178,12 €
- Quincy-sous-Sénart 183 549,16 €

Depuis plusieurs années, la maîtrise rigoureuse des dépenses a dégagé un solde d'exécution en 2020 d'un montant de 263 145,91 €. Ce cumul d'excédents de fonctionnement reportés permet une diminution des contributions budgétaires 2021 des deux communes, répartie au prorata du nombre d'habitants en 2020 de chaque commune.

Le montant des contributions fiscalisées appelées sera identique à 2020. Elles seront réparties en fonction du nombre d'habitants 2021 :

- Boussy-Saint-Antoine : 7840 habitants
- Quincy-sous-Sénart : 9 063 habitants

Ville	2020	2021
Boussy-Saint-Antoine	355 433 €	360 854 €
Quincy-sous-Sénart	422 567 €	417 146 €
TOTAL	778 000 €	778 000 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Il est prévu une hausse d'environ 20 000 €, essentiellement liée à l'augmentation des marchés de nettoyage (inflation et avenant pour l'Espace 2000).

L'essentiel des dépenses de fonctionnement résulte de la masse salariale pour laquelle est prévue une stabilité de budget primitif à budget primitif.

Recettes et dépenses de fonctionnement :

CHAPITRE	LIBELLES	BP 2021	CREDITS 2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 365 170,91 €	1 244 701,57 €
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	263 145,91 €	64 087,73 €
70	Produits des services	4 875,00 €	- €
73	Impôts et taxes	778 000,00 €	778 000,00 €
74	Dotations, Subventions	289 150,00 €	372 613,84 €
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	- €
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	30 000,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 365 170,91 €	1 244 701,57 €
011	Charges à caractère général	524 230,00 €	493 002,60 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	710 000,00 €	710 000,00 €
022	Dépenses imprévues	2 514,46 €	- €
023	Virement à la section d'investissement	91 400,00 €	3 200,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €	15 300,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 910,00 €	1 340,00 €
66	Charges financières	16 116,45 €	20 858,97 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €

C. Les recettes d'investissement

Le montant lié au FCTVA devrait s'établir à 90 073,93 €.

Le remboursement de la dette par les communes de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart s'élève à 80 271,36 €, réparti à 50 % entre chaque ville.

L'excédent d'investissement reporté s'élève à 1 234,23 €.

D. Les dépenses d'investissement

En dehors du remboursement du capital de la dette d'un montant de 80 271,36 €, les autres dépenses concerneront principalement :

- des travaux de voirie et l'achat de matériels informatiques pour l'urbanisme (dématérialisation)
- la participation du SIMS pour solder l'opération n°6

Recettes et dépenses d'investissement :

CHAPITRE	LIBELLES	BP 2021	CREDITS 2020
RECETTES D'INVESTISSEMENT		499 798,42 €	572 678,27 €
001	Excédent antérieur reporté d'investissement	1 234,23 €	424 880,18 €
021	Virement de la section de fonctionnement	91 400,00 €	3 200,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00 €	8 100,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 000,00 €	15 300,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 073,93 €	1 359,07 €
27	Autres immobilisations financières	80 300,00 €	79 839,02 €
45	Opérations d'investissement pour le compte de tiers	216 790,26 €	40 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		499 798,42 €	572 678,27 €
16	Emprunts et dettes assimilées	80 300,00 €	79 849,02 €
20	Immobilisations incorporelles	221 790,26 €	3 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	19 185,30 €	14 590,00 €
45	Opérations d'investissement pour le compte de tiers	178 522,86 €	474 739,25 €

L'ensemble des données détaillées du budget primitif 2021 et des crédits 2020 est repris dans les annexes.

4. ETAT DE LA DETTE

- 2 emprunts à la Caisse d'Epargne :
 - o 212 000 € au taux de 3,22 % sur 15 ans
 - o 368 000 € au taux de 2,85 % sur 15 ans
- 1 emprunt au Crédit Agricole
 - o 911 000 € au taux de 1,05 % sur 20 ans

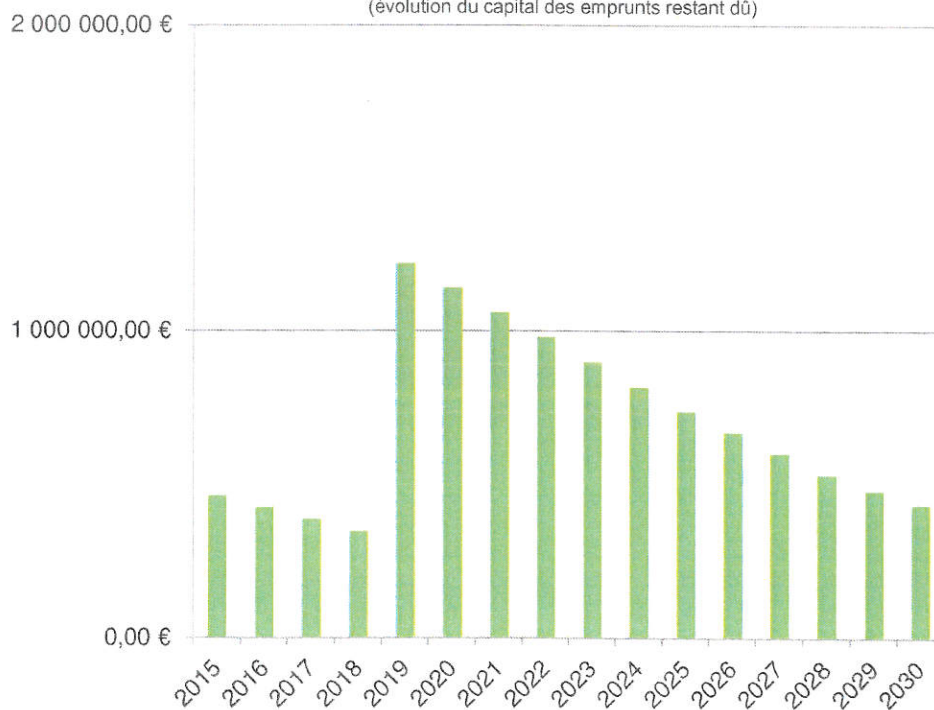
La dette du SIMS s'élève au 31 décembre 2020 à 1 139 361,17 € contre 1 219 200,20 € au 31 décembre 2019.

Remboursement des annuités



EXTINCTION DE LA DETTE

(évolution du capital des emprunts restant dû)



ANNEXES

Recettes de fonctionnement

Chapitre article	Recettes	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	BP 2021
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement		64 087,73 €		263 145,91 €
013	Atténuation de charges	118,76 €		846,31 €	
6419	Remboursement sur rémunérations	118,76 €		455,31 €	
6459	Remboursement sur charges			391,00 €	
70	Produits des services			- €	4 875,00 €
70878	communes du gfp				4 875,00 €
73	73 - Impôts et taxes	752 229,00 €	778 000,00 €	788 418,00 €	778 000,00 €
73111	Contributions fiscalisées				
	Quincy-sous-Sénart	411 775,38 €	422 567,00 €	423 013,67 €	417 146,00 €
	Boussy-Saint-Antoine	336 291,62 €	355 433,00 €	355 809,33 €	360 854,00 €
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 162,00 €		9 595,00 €	
74	Dotations, Subventions	281 439,08 €	372 613,84 €	372 454,00 €	289 150,00 €
744	FCTVA (615221 + 615231) taux 16,404%	944,08 €	159,84 €	- €	- €
74741	Contributions des communes membres	255 345,00 €	347 304,00 €		
	Quincy-sous-Sénart	176 666,00 €	226 152,00 €	226 152,00 €	183 685,52 €
	Boussy-Saint-Antoine	78 679,00 €	121 152,00 €	121 152,00 €	80 314,48 €
7478	IDF MOBILITE (STIF GARE)	25 150,00 €	25 150,00 €	25 150,00 €	25 150,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1,87 €		60 720,97 €	15 000,00 €
757	Redevances EFFIA			60 719,60 €	15 000,00 €
7588	Produits divers de gestion courante	1,87 €		1,37 €	
77	Produits exceptionnels	37 157,91 €	30 000,00 €	30 279,11 €	15 000,00 €
7718	Produits exceptionnels	12 538,45 €		676,19 €	
773	Mandats annulés			4 136,85 €	
7788	Produits exceptionnels divers SOFAXIS	24 619,46 €	30 000,00 €	25 466,07 €	15 000,00 €
	Total des recettes	1 070 946,62 €	1 244 701,57 €	1 252 718,39 €	1 365 170,91 €

Dépenses de fonctionnement

	Dépenses	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	BP 2021
022	Dépenses imprévues		- €		2 514,46 €
023	Virement à la section d'investissement		3 200,00 €		91 400,00 €
	Chapitre 011 - Charges à caractère général	432 366,70 €	493 002,60 €	412 064,96 €	524 230,00 €
60611	Eau et assainissement	253,25 €	200,00 €	95,35 €	1 000,00 €
60612	EDF	8 264,41 €	8 500,00 €	7 292,54 €	8 500,00 €
60622	Carburant	2 312,25 €	3 000,00 €	1 900,84 €	3 000,00 €
60628	Consommables				750,00 €
60631	Produits d'entretien	8 976,32 €	18 000,00 €	16 456,08 €	18 000,00 €
60632	Petit équipement	2 633,96 €	1 594,25 €	168,96 €	3 000,00 €
60636	Habillement	3 739,79 €	2 600,00 €	2 128,83 €	3 000,00 €
611	Contrat de prestation	6 120,00 €	1 000,00 €	1 208,16 €	1 320,00 €
6132	Location immobilière	4 237,42 €	4 500,00 €	4 507,38 €	4 560,00 €
6135	Location batterie zoe	660,27 €	1 200,00 €	1 097,20 €	1 200,00 €
614	Charges locatives	796,27 €	1 000,00 €	1 601,66 €	1 800,00 €
61521	Entretien de terrains	82 961,15 €	87 171,93 €	56 459,44 €	75 000,00 €
615221	Batiments publics	1 227,60 €	1 000,00 €		1 000,00 €
615231	Entretien de voirie (pris en charge par les communes)		2 000,00 €		- €
61551	Entretien et répar. sur matériel roulant	634,68 €	2 000,00 €	2 129,26 €	3 000,00 €
61558	Entretien et répar. autres biens immobiliers		1 500,00 €		1 000,00 €
6156	Maintenance	12 604,90 €	15 000,00 €	14 615,65 €	16 000,00 €
6161	Assurances Multirisques SMACL		9 500,00 €	9 260,71 €	15 000,00 €
6168	Primes d'assurances personnel - SOFAXIS // CIG	25 612,78 €	17 000,00 €	17 326,13 €	20 000,00 €
6182	Documentation générale et tech	99,90 €	- €		
6184	Formation professionnelle agents	1 660,00 €	3 000,00 €	2 934,00 €	3 000,00 €
6188	Autre frais divers	82,00 €	- €		
6225	Indemnités TP	391,13 €	500,00 €	426,69 €	- €
6231	Annonces et insertions	972,00 €	- €		2 500,00 €
6236	Tirages plan et reprographie, catalogues et imprimés	78,00 €	- €		
6251	Frais de déplacements - RH	47,00 €	1 500,00 €	333,59 €	1 000,00 €
6256	Missions	22,80 €	- €	39,98 €	500,00 €
6262	Frais de télécommunications	379,42 €	500,00 €	383,96 €	500,00 €
627	Services bancaires et assimilés	1 700,10 €	1 000,00 €	175,54 €	1 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	255 873,58 €	309 736,42 €	271 523,01 €	338 600,00 €
62878	Boussy Saint Antoine	2 704,00 €	- €		
62878	Quincy sous senart	6 605,44 €	- €		
62878	Varennes Jarcy	713,52 €	- €		
6355	Impôts et taxes	2,76 €	- €		

	Dépenses	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	BP 2021
	Chapitre 012 - Charges de personnel	594 997,68 €	710 000,00 €	605 505,08 €	710 000,00 €
6331	Versement transport	5 718,87 €	6 446,15 €	5 922,53 €	6 500,00 €
6332	Cotisations au FNAL	1 422,58 €	1 603,35 €	294,76 €	1 000,00 €
6336	Cotisations au centre national	4 666,26 €	5 258,95 €	4 389,36 €	5 000,00 €
6338	Autres impôts et taxes	853,66 €	962,36 €	884,12 €	1 000,00 €
64111	Rémunération principale	263 146,76 €	346 757,79 €	234 627,71 €	250 000,00 €
64112	NBI, supplément familiale de T	18 003,02 €	21 640,88 €	15 332,55 €	16 000,00 €
64118	Autres indemnités	101 320,38 €	129 025,81 €	99 661,57 €	120 000,00 €
64131	Rémunérations	16 539,63 €		52 543,11 €	90 000,00 €
64138	Autres indemnités	927,21 €		3 443,81 €	8 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	45 693,40 €	48 516,26 €	52 917,61 €	65 000,00 €
6453	Cotisations Caisse de retraite	86 028,08 €	102 716,29 €	80 370,82 €	90 000,00 €
6454	Cotisations aux Assedics	706,09 €		2 225,67 €	2 500,00 €
6456	Versement au FNC du supplément			2 277,00 €	3 000,00 €
6457	Cotisations sociales cot.apprentissage	163,55 €	410,09 €	66,00 €	400,00 €
6474	CNAS	2 277,00 €	2 980,77 €	2 756,00 €	3 000,00 €
6475	Médecine du travail	223,19 €	276,70 €	484,31 €	600,00 €
6488	Autres charges de personnel	47 308,00 €	43 584,60 €	47 308,15 €	48 000,00 €
	Chapitre 65 - Autres charges de gestion	1 331,32 €	1 340,00 €	1 141,90 €	3 910,00 €
6574	COS	1 330,00 €	1 330,00 €	1 140,00 €	1 400,00 €
658822	Aides			- €	2 500,00 €
65888	Charges diverses de la gestion courante	1,32 €	10,00 €	1,90 €	10,00 €
	Chapitres 66 - Charges financières	9 401,67 €	20 858,97 €	19 703,92 €	16 116,45 €
66111	Intérêts des emprunts	9 287,43 €	18 303,22 €	17 498,17 €	16 000,00 €
66112	ICNE			2 205,75 €	- 233,55 €
6615	Intérêts des comptes courants	114,24 €	350,00 €		350,00 €
	Chapitres 67 - Charges exceptionnelles		1 000,00 €	- €	1 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles		1 000,00 €		1 000,00 €
	Chapitre 042 - Transferts entre sections	11 409,68 €	15 300,00 €	15 244,35 €	16 000,00 €
6811	Amortissements	11 409,68 €	15 300,00 €	15 244,35 €	16 000,00 €
	Total des dépenses	1 049 507,05 €	1 244 701,57 €	1 053 660,21 €	1 365 170,91 €

Recettes d'investissement

Recettes	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	BP 2021
001 - Excédent d'investissement reporté		424 880,18 €		1 234,23 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 200,00 €		91 400,00 €
024- Produits de cessions		8 100,00 €		4 000,00 €
Chapitre 040 - Transferts entre section	11 409,68 €	15 300,00 €	15 244,35 €	16 000,00 €
28031 Frais d'étude rue de la Marnière	432,00 €	15 300,00 €	15 244,35 €	461,33 €
28051 Concessions et droits	6 700,01 €	- €		6 323,78 €
28081 Installations générales électriques	668,99 €	- €		668,99 €
28182 Matériel de transport	1 416,18 €	- €		5 250,77 €
28183 Matériel de bureau	1 737,81 €	- €		2 295,20 €
28184 Mobilier	454,69 €	- €		999,93 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers	1 515,99 €	1 359,07 €	1 359,07 €	90 073,93 €
1068 - Excédents de fonctionnement		- €		
10222 - FCTVA	1 515,99 €	1 359,07 €	1 359,07 €	90 073,93 €
Chapitre 13 - Subventions	4 057,28 €			
13248 - Quincy	2 028,64 €			
13248 - Boussy	2 028,64 €			
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	911 000,00 €			
1641- Emprunt	911 000,00 €			
Chapitre 27 - Autres immobilisations	1 961 137,69 €	79 839,02 €	79 839,02 €	80 300,00 €
276348 - Remboursement dette Boussy	19 331,61 €	39 919,51 €	39 919,51 €	40 150,00 €
276348 - Remboursement dette Quincy	19 331,61 €	39 919,51 €	39 919,51 €	40 150,00 €
Rétablissement dette sims	1 922 474,47 €	- €		
Chapitre 45 - Compte de tiers	911 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	216 790,26 €
45826 - Opération n°6 voirie 2019	911 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	38 267,40 €
45827 - Opération n°7 voirie 2021				178 522,86 €
Total des recettes	3 800 120,64 €	572 678,27 €	136 442,44 €	499 798,42 €

Dépenses d'investissement

Dépenses	CA 2019	CREDITS 2020	CA 2020	BP 2021
001 - Déficit section d'investissement reporté				- €
Chapitre 16- Remboursement dette	1 961 141,11 €	79 849,02 €	79 839,03 €	80 300,00 €
1641 - Rétablissement dette sims	1 922 474,47 €	- €		
1641 - Annuités emprunts	38 666,64 €	79 849,02 €	79 839,03 €	80 300,00 €
Total 20 - Immobilisations incorporelles	12 056,40 €	3 500,00 €	1 146,96 €	221 790,26 €
2031 - Frais d'études		- €		
2051 - Logiciels	12 056,40 €	3 500,00 €	1 146,96 €	5 000,00 €
2041482 - Subvention d'équipement versée				216 790,26 €
Total 21 - Immobilisations corporelles	10 740,68 €	14 590,00 €	12 078,00 €	19 185,30 €
2152 - Installations de voirie		- €		
2181 - Installations générales		- €		
2182 - Véhicules	10 173,00 €	11 290,00 €	9 000,00 €	
2183 - Informatique	110,40 €	3 300,00 €	3 078,00 €	11 000,00 €
2184 - Mobilier	457,28 €	- €		3 185,30 €
2188 - Autres immobilisations corporelles		- €		5 000,00 €
Total 27 - Autres immobilisations	911 000,00 €			
276348 - Enregistrement de la dette des communes membres	911 000,00 €			
Chapitre 45 - Comptabilité pour le compte de tiers	526 300,28 €	474 739,25 €	467 024,40 €	178 522,86 €
45816 - Opération n°6 voirie 2019	522 243,00 €	474 739,25 €	467 024,40 €	- €
45817 - Operation 7 voirie 2021				178 522,86 €
Total des dépenses	3 421 238,47 €	572 678,27 €	560 088,39 €	499 798,42 €